

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	PLACE_OCTAVE_CHANUTE	Numéro	80167U8
Adresse du site	50, rue du Capitaine Ferber	Hauteur	R + 5 (21,15 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site BT (220° et 310°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	04/05/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	04/07/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 70°, 190° (ancien 180°) et 310°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 12°
Estimation	70° < 5V/m ; 190° < 4V/m ; 310° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes (70°-180°-210°-310°) par 6 nouvelles antennes (70°-190°-310°), dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	23,33 m pour les antennes actives 24,35 m pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

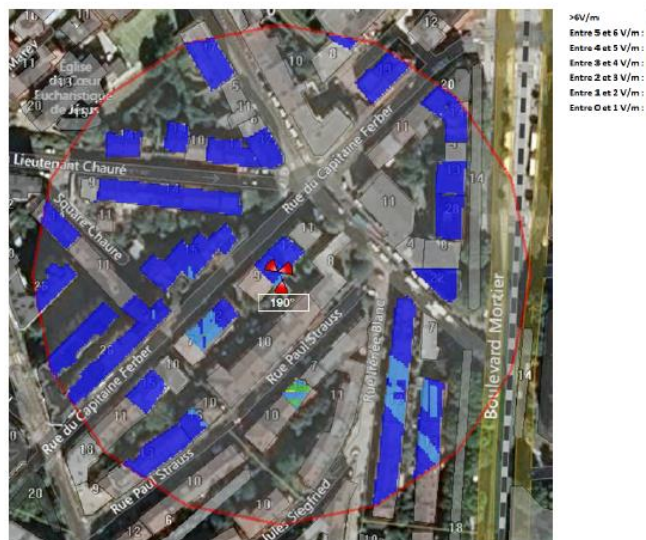


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 10.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50m.



	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 310°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	13.50 m	10.50 m	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 70°



AZIMUT 190°



AZIMUT 310°

